



**RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX DE LA  
COMMISSION NOMMEE POUR L'EXAMEN DU PREAVIS No 14 / 2008 DE  
LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL SUR  
LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS A L'OCCASION DU 50EME  
ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE DE MONTREUX EN 2012 ET  
L'OCTROI D'UN CREDIT DE FR. 1'350'000.00 AFFECTE A  
LEUR REALISATION**

Président : Alain Borlat

Membres :  
Mmes Georgette Morisod  
Magdalena Müller

MM Francis Brülhart  
Jean-Pierre Buholzer  
Laurent Demartini  
Patrick Millasson  
Christian Bécherraz  
Gérald Perréaz  
Bernard Tschopp  
Lionel Winkler

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission chargée de l'examen du préavis No 14 / 2008 s'est réunie le mercredi 16 juillet 2008 à la rue de la Gare 30 à Montreux.

La commission a siégé au complet, il est à noter que M. Bécherraz remplaçait M. Talon et que M. Millasson remplaçait M. Glutz. La Municipalité était représentée par M. le Syndic Pierre Salvi et M. le Municipal Laurent Wehrli. Ils étaient accompagnés par le secrétaire municipal M. Riolo. Nous les remercions pour toutes les réponses et indications qu'ils nous ont données pour apporter l'éclairage souhaité à ce préavis.

La présidence de la commission ayant été déclinée par le Groupe Montreux Libre, c'est finalement votre serviteur qui a été désigné par la commission pour diriger la séance et préparer le rapport de commission.

En ouverture de séance, la Municipalité nous explique quelles ont été les réflexions qui l'ont amenée à déposer ce préavis. Monsieur le Syndic nous explique que la Municipalité ne pouvait pas ne pas "marquer le coup" du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune. Elle souhaite faire un 50<sup>ème</sup> qui dure dans le temps et que la fête soit diversifiée, afin que chacun y trouve son compte. Elle souhaite aussi que cela soit l'occasion d'un rapprochement des montreusiens.

La Municipalité rappelle également qu'il s'agit de l'octroi d'un crédit cadre, ce qui permettra, si celui-ci est accepté, d'entreprendre les démarches effectives menant à la réalisation de cet anniversaire.

Il s'en suit une série de questions posées par les commissaires adressées à la Municipalité, dont voici un condensé :

- un commissaire souhaite que la fête se passe également dans les villages. Réponse de la Municipalité qui approuve cette proposition.
- un commissaire trouve que ce préavis va dans tous les sens et qu'il ressemble plus à un bric à brac, alors que d'autres trouvent que la diversité du préavis en fait sa force. Réponse de la Municipalité : Elle est évidemment d'avis que cette diversité n'est pas un bric à brac, mais une force car elle pourra répondre à l'attente de l'ensemble de la population. Elle rappelle également que cela fait 20 ans que Montreux n'a plus fait de fête. La Municipalité ajoute encore que ce ne serait pas Montreux si l'on ne fait qu'une seule fête, elle aurait une couleur alors trop marquée.
- un autre commissaire se demande quel service va s'occuper de la coordination. Réponse de la Municipalité : il faudra créer une association et il y aura lieu d'engager une personne chargée de la mise en œuvre de cette manifestation. Cette association devra travailler avec tous les services concernés et les coordonner.
- un autre commissaire se demande comment il faut interpréter le préavis quant aux lignes directrices qu'il dégage et au montant mentionné. Réponse de la Municipalité : le préavis est bien une ligne directrice de ce qui va se réaliser, mais les thèmes mentionnés devront subsister. En d'autres termes le "quoi" est défini, c'est le "comment" qui doit encore l'être. Quant au montant, il est plafonné, par contre les montants des budgets peuvent varier entre eux. La Municipalité ajoute qu'elle cherche des possibilités de soutien pour que la facture finale soit moins élevée.
- un autre commissaire se demande s'il y a déjà des contacts avec un futur metteur en scène. Réponse de la Municipalité : Non, car la Municipalité est obligée d'attendre la décision du Conseil pour s'engager. Par contre, elle a déjà pris des contacts avec des organisateurs de fêtes similaires pour se faire une idée de leurs réalisations. D'autre part, la Municipalité souhaite que la plaquette soit autofinancée par l'éditeur et elle servira à être distribuée aux personnes qui demandent des informations sur Montreux, car aujourd'hui on ne sait plus quoi leur donner.
- des commissaires demandent des précisions quant au livre. La Municipalité répond qu'il pourrait s'agir d'un ouvrage d'environ 300 pages, ce serait un ouvrage de référence illustré. Un commissaire suggère que le livre soit offert aux montreusiens qui le désirent ou mis en vente à un prix symbolique.
- des commissaires demandent également des renseignements sur la plaquette DVD. Réponse de la Municipalité : celle-ci serait une synthèse du livre et qu'effectivement on s'appuie sur la fête du 50<sup>ème</sup> pour faire de la communication sur Montreux.

- différents vœux sont émis par les commissaires. Ils ont tous reçu un écho favorable de la Municipalité et de la Commission. Voici les principaux :
  - il y aura lieu d'associer la jeunesse à cette fête pour qu'ils se sentent également concernés.
  - il faudra informer toutes les sociétés montreusiennes (sociétés sportives, culturelles et de villages) pour intéresser l'ensemble de la population.
  - il est primordial de créer l'adhésion autour de ce projet.
  - il serait important d'utiliser les infrastructures montreusiennes (Maison des congrès et Marché couvert) afin de montrer à la population que ces édifices sont utiles à tous.
  - il serait nécessaire que l'image internationale de Montreux soit renforcée par une manifestation importante (narcisse corso fleuri par exemple).
  - il faudrait associer les fêtes sportives et les autres événements déjà prévus au calendrier au 50<sup>ème</sup>.
  - le spectacle populaire devrait être le "clou du spectacle".
  - les prix des manifestations doivent être des prix populaires.

Avant la clôture de la séance, la Municipalité a encore précisé que la conduite de la fête devra être accompagnée par des montreusiens et que le poste "divers et imprévus" est là pour répondre à l'émulation que va susciter cette fête.

Au vote, c'est finalement par 8 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions que ce préavis est accepté.

## **CONCLUSIONS**

En conclusion, nous vous prions Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 14/2008 de la Municipalité du 13 juin 2008 sur le programme des manifestations à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune de Montreux en 2012 et l'octroi d'un crédit de fr. 1'350'000.-- affecté à leur réalisation,

oui le rapport de la commission nommée pour l'examen de cette affaire,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de Fr. 1'350'000.-- au maximum pour financer le programme des manifestations à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune de Montreux en 2012, sous déduction des participations de tiers privés ou publics;
2. de couvrir ce montant par les fonds disponibles en trésorerie;
3. d'amortir ces dépenses par les comptes de fonctionnement, sur les exercices 2008 à 2013 au maximum;
4. d'autoriser la Municipalité à signer tout acte ou convention en rapport avec cette opération.

le président rapporteur

Alain BORLAT